

Des voix: D'accord.

M. Broadbent: Merci, monsieur le président. Je m'efforcerai d'être bref. Je disais que le nouveau ministère ne s'occupera pas vraiment du problème de la pauvreté dans les centres urbains. En outre, je suis convaincu que dans un avenir prévisible, il ne s'occupera pas de façon significative de la pauvreté associée aux disparités économiques régionales. Si je dis cela, c'est parce que le budget actuel ne prévoit qu'une augmentation de 37 millions pour remédier au déphasage économique, ce qui revient, pour chaque Canadien, à moins du prix d'une séance de cinéma ou au prix de 20 sucettes glacées. A mon avis, c'est un montant dérisoire, à peine suffisant pour remédier à la pauvreté d'une petite région; que dire alors de celle des nombreuses autres régions du pays.

J'aimerais, en terminant, faire deux autres suggestions. Je serais content de savoir ce que pense le ministre de la proposition qu'avancent actuellement un certain nombre d'économistes: qu'il conviendrait au Canada à l'heure actuelle de mettre en œuvre une politique monétaire variable. Y a-t-il, économiquement parlant, une raison qui nous oblige à imposer les mêmes taux d'intérêt en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les Maritimes? Le gouvernement devrait peut-être envisager sérieusement l'application d'une politique monétaire variable, adaptée aux situations économiques diverses de notre pays.

La deuxième proposition a trait à la participation communautaire. L'un des aspects encourageants des récents accords concernant l'ARDA et le FODER a été de reconnaître l'importance de la participation collective. Le gouvernement mérite des félicitations à cet égard. Bien entendu, si les gens doivent jouer un rôle significatif dans l'amélioration de leur sort, des retards dans l'organisation et dans le processus décisionnel s'ensuivront. Cependant, les avantages tant personnels qu'économiques seront sans doute plus importants. Les gens gardent ainsi leur amour propre et l'économie y gagne du fait que des hommes et des femmes s'engagent personnellement.

Le gouvernement devrait étendre ce principe de participation au-delà de l'ARDA et du FODER et en faire l'élément central de tous ses programmes destinés à supprimer le décalage économique régional. Les gens ordinaires du monde entier, surtout dans les nations très industrialisées, contestent maintenant toutes les formes de paternalisme autoritaire. Cette tendance devrait nous réjouir, à vrai dire nous devrions l'encourager. Et l'un des meilleurs moyens de commencer, c'est avec nos programmes d'État.

• (4.00 p.m.)

[M. Broadbent.]

[Français]

M. André Fortin: Monsieur le président, au tout début de mes remarques, j'aimerais offrir, puisque je n'ai pas eu l'occasion de le faire auparavant, mes plus sincères félicitations au nouveau titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale. Il a participé à la création de ce ministère et il mérite certainement notre admiration.

Il s'agit, à mon avis, d'une initiative des plus heureuses. Cela ne réglera évidemment pas tous les problèmes, car il est impensable de croire que l'administration complexe d'aujourd'hui puisse s'attaquer à tous les problèmes, en vue de les solutionner.

Quoi qu'il en soit, je pense que nous aurons là un outil efficace et indispensable à une administration moderne qui désire s'attaquer à la situation dramatique que les Canadiens subissent actuellement, savoir les inégalités régionales.

Monsieur le président, les citoyens de toutes les parties du Canada ont droit à une participation égale dans l'expansion économique nationale. L'essor économique ne doit pas être le lot d'une région du Canada au détriment d'autres, comme cela existait en vertu de l'ancienne conception du développement régional. Voilà toute l'ampleur du drame que nous vivons.

Depuis toujours, monsieur le président, les gouvernements qui se sont succédés ont favorisé l'essor économique de certaines régions bien définies, alors que des zones immenses plus ou moins peuplées ou généralement très riches en ressources naturelles étaient privées de l'aide financière gouvernementale ou de la participation aux programmes d'aménagement régional.

Pour ne donner qu'un exemple, qui concerne particulièrement les Québécois, je parlerai de Montréal qui, pour nous, du Québec, est une ville fantastique et extraordinaire, dotée de possibilités internationales, industrielles, commerciales et autres presque illimitées. Cette ville constitue, pour le reste de la province de Québec, un monstre économique qui avale toutes les initiatives possibles que pourraient prendre les autres régions. Montréal est devenue aujourd'hui un danger à l'essor économique du centre du Québec, de la Gaspésie, de l'Abitibi, de la région de Québec, etc.

Nous n'en voulons pas à Montréal. Au contraire. La ville de Montréal doit se développer. La zone métropolitaine doit avoir un développement économique constant et progressif.

Cependant, monsieur le président, les autres régions du Québec ne doivent pas être oubliées. Pour ne donner qu'un autre exemple, la région de l'Outaouais—Pontiac-Témiscamingue—est fortement arriérée sur le plan